



Ville de
Saint-Dié-des-Vosges

ARRÊTE 2025_202

PRONONÇANT LA REPRISE DES TERRAINS AFFECTES A DES CONCESSIONS FUNERAIRES EN ETAT D'ABANDON DANS LE CIMETIERE COTE CALOT – RIVE DROITE

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges,

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment ses articles L2223-17, L2223-18 et R2223-12 à R2223-22 relatifs à la procédure de reprise des concessions funéraires en état d'abandon ;

Vu les procès-verbaux de première et de seconde constatation de l'état d'abandon des concessions visées par les procédures engagées, dressés à plus d'un an d'intervalle dans les formes prévues par les articles R2223-13 et R2223-14 du CGCT, soit respectivement :

- les 05/03/2024 et 08/07/2025 pour les procédures n° RD/20240305 et n°RD/20250708,

Vu les pièces annexées à ces procès-verbaux attestant que toutes les formalités prescrites par les articles susvisés du CGCT ont été accomplies pour chacune des concessions du cimetière Côte Calot Rive droite visées par les procédures de reprise ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 2025_06_05 en date du 25/09/2025 décidant que la reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon visées par chacune des procédures susvisées est prononcée ;

Considérant que ces concessions ont toutes été délivrées il y a plus de trente ans et que la dernière inhumation dans chacun des terrains concernés a eu lieu il y a plus de dix ans, conformément aux dispositions de l'article R2223-12 du CGCT ;

Considérant que l'obligation, à laquelle sont tenus les concessionnaires et leurs ayants droit, de maintenir leurs sépultures en bon état d'entretien, n'est plus respectée et que cette situation nuit au bon ordre et à la décence des cimetières ;

ARRÊTE

Article 1 : Les terrains affectés aux concessions du cimetière Côte Calot – Rive droite répertoriées en annexe du présent arrêté, dont l'état d'abandon a été dûment constaté et publié, sont repris par la commune.

Article 2 : Les matériaux des monuments et emblèmes funéraires existant sur chacune desdites concessions, qui n'auraient pas été retirés par les ayants droit du concessionnaire dans un délai de trente jours à compter de la publication et de l'affichage du présent arrêté, seront enlevés par la commune, qui pourra les détruire, les utiliser ou les vendre.

Article 3 : La commune fera procéder à l'exhumation des restes mortels des personnes inhumées qui seront réunis, pour chaque concession, dans un cercueil aux dimensions appropriées ou dans une boîte à ossements, munis, après fermeture, d'une plaque d'identification et ré-inhumés aussitôt dans l'ossuaire municipal par un opérateur funéraire habilité et mandaté par la commune. Le cas échéant,

les urnes cinéraires placées dans une sépulture ou scellées sur le monument funéraire seront déposées dans l'ossuaire avec les restes des défunts de la concession reprise.

Article 4 : Les noms des personnes exhumées de chaque concession reprise seront inscrits dans un registre tenu à la disposition du public et pourront être gravés sur un dispositif établi en matériaux durables dans le lieu spécialement affecté à cet effet ou au-dessus de l'ossuaire.

Article 5 : Les emplacements pour lesquels la reprise des concessions est prononcée pourront être à nouveau concédés après l'accomplissement de ces opérations.

Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nancy (5 place de la Carrière – CO n° 20038 – 54036 NANCY Cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage. La requête peut être envoyée via l'application Télérecours citoyens accessible sur le site internet www.telerecours.fr, ou adressée par courrier postal (de préférence par envoi recommandé avec avis de réception) ou déposée directement au greffe du tribunal administratif (y compris en dehors des heures d'ouverture au public, dans la boîte aux lettres avec horodatage).

Article 7 : En l'absence de descendants ou successeurs connus, le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte dès sa publication sur le site internet de la ville de Saint-Dié-des-Vosges, son affichage sur les panneaux d'affichage de la mairie et du cimetière, et sa transmission à Madame la Préfète des Vosges.

Saint-Dié-des-Vosges, le 09 octobre 2025.

Le Maire,



BRUNO TOUSSAINT



Ville de
Saint-Dié-des-Vosges

ANNEXE N° 1/ A L'ARRÊTE 2025_202

PRONONÇANT LA REPRISE DES TERRAINS AFFECTES A DES CONCESSIONS FUNERAIRES EN ETAT D'ABANDON DANS LE CIMETIERE SAINT-MARTIN – RIVE GAUCHE


N° d'ordre	Nom du concessionnaire	N° de la concession	Emplacement de la concession	Date de délivrance de la concession	Date de la dernière inhumation
Procédures n° RD/20240305 et RD/20250708					
1	PIERRON Louise	441	Carré A 2ème allée transversale 6ème concession	16/05/1893	1884
2	VIRY Julie	443	Carré A 2ème allée transversale 5ème concession	06/06/1893	Non connue
3	MANGIN Marie-Anne	455	Carré A 2ème allée transversale 4ème concession	27/01/1894	1907
4	ROBERT Marie-Justine	457	Carré A 2ème allée transversale 3ème concession	31/01/1894	1908
5	HAHN André	568	Carré A 3ème allée transversale 3ème concession	17/04/1899	Non connue
6	GUIMONT Noémie	558	Carré A 3ème allée transversale 4ème concession	06/10/1898	1905
7	VOIRIN Henri	603	Carré A 3ème allée transversale 1ère concession	17/11/1900	1900
8	GROLLEMUND Charles	853	Carré B 2ème allée 6ème concession	12/10/1909	Non connue
9	COLIN Alice	873	Carré B 3ème allée 1ère concession	25/08/1910	1926
10	DEMANGE Constant	793	Carré B 3ème allée 3ème concession	26/11/1907	1907
11	AUBEL Marie	819	Carré B 3ème allée 5ème concession	16/07/1908	Non connue
12	LEGRAND Magdeleine	827	Carré B 3ème allée 6ème concession	28/11/1908	1945
13	COSTET Madeleine	714	Carré B 4ème allée 2ème concession	01/05/1905	Non connue
14	ODILE Alfred	726	Carré B 4ème allée 7ème concession	26/09/1905	Non connue
15	JADOT Madeleine	758	Carré B 4ème allée 12ème concession	09/05/1906	1906
16	BLOSSE Auguste	764	Carré B 4ème allée 13ème concession	26/08/1906	Non connue
17	COLIN Joseph	767	Carré B 4ème allée 15ème concession	11/09/1906	1930

18	PIERRAT Marguerite	634	Carré B 5ème allée 6ème concession	23/05/1901	Non connue
19	AUGE Lucie	773	Carré C 2ème allée 4ème concession	04/01/1907	Non connue
20	RAVAUD Jean	693	Carré C 3ème allée 4ème concession	30/07/1904	Non connue
21	MALHÔTE Joseph	694	Carré C 3ème allée 5ème concession	01/08/1904	Non connue
22	ERPINE Joseph	775	Carré C 3ème allée 7ème concession	24/01/1907	1921
23	COLIN Constant	803	Carré C 3ème allée 8ème concession	29/02/1908	Non connue
24	DE LA BIEVRE Eugène	860	Carré C 3ème allée 13ème concession	18/01/1910	Non connue
25	VICHARD Victorine	690	Carré C 4ème allée 1ère concession	15/07/1904	Non connue
26	GERBERT Louise	705	Carré D 1ère allée 1ère concession	18/02/1904	1904
27	HARMAND Anne	913	Carré D 2ème allée 4ème concession	11/04/1912	Non connue
28	BRIOT Marie	1138	Carré D 2ème allée 7ème concession	12/08/1921	Non connue
29	MOREL Paul	1181	Carré D 2ème allée 11ème concession	03/11/1922	1922
30	ESCHENBRENNER Charles	1573	Carré D 2ème allée 12ème concession	27/04/1931	Non connue
31	MICHEL Constant	1290	Carré D 2ème allée 14ème concession	19/12/1924	1924
32	MASI Marius	1322	Carré D 4ème allée 9ème concession	25/05/1925	Non connue
33	Famille WEBER	502	Carré D 5ème allée 8ème concession	03/11/1895	1895
34	LACÔTE Paul	570	Carré D 5ème allée 9ème concession	21/03/1899	1899
35	Famille MARY	593	Carré D 5ème allée 10ème concession	13/04/1900	1900
36	VILLEMIN Mme	397	Carré E 1ère allée 14ème concession	11/11/1891	1871
37	STOULS E.	336	Carré J 2ème allée 5ème concession	01/04/1889	1948
38	VINCENT Catherine	805	Carré K 2ème allée 2ème concession	13/04/1908	1930
39	CONTE Appoline	821	Carré K 2ème allée 4ème concession	07/09/1908	1919
40	SOUILLARD Augustin	824	Carré K 2ème allée 5ème concession	05/11/1908	1914
41	BAUM Lina	862	Carré K 2ème allée 6ème concession	21/05/1910	1910
42	MATHIEU Albert	900	Carré K 2ème allée 7ème concession	02/10/1911	1911
43	DEMANGE Victor	579	Carré K 3ème allée 1ère concession	28/09/1899	Non connue
44	MANOURY Thérèse	591	Carré K 3ème allée 2ème concession	07/04/1900	1918

45	PETITNICOLAS M.	609	Carré K 3ème allée 3ème concession	26/03/1901	1954
46	LAMBLE Joséphine	636	Carré K 3ème allée 5ème concession	13/06/1902	1959
47	GUYOT Avocat	638	Carré K 3ème allée 6ème concession	05/08/1902	1902
48	RICHARD M.	109/110	Carré K 3ème allée 12ème concession	29/12/1870	1862
49	ERMOGLIS Jeanne	630	Carré K 4ème allée 4ème concession	10/04/1902	1902
50	RUCH Marie	1087	Carré K 4ème allée 9ème concession	04/03/1920	Non connue
51	CUNY Jeanne	2398	Carré K 4ème allée 12ème concession	18/03/1955	1955
52	PIERRAT Virginie	121	Carré K 4ème allée 14ème concession	25/01/1873	1885
53	RUCKERT Georges	113	Carré K 4ème allée 15ème concession	15/02/1871	1905
54	SIMON Léontine	1034	Carré K 5ème allée 3ème concession	22/10/1918	1948
55	GROSDIDIER Célestin	916	Carré K 6ème allée 8ème concession	28/05/1912	Non connue
56	FEGLI M.	136	Carré K 6ème allée 13ème concession	03/01/1874	1893
57	VINE Charles	116	Carré K 6ème allée 14ème concession	15/02/1871	Non connue
58	ENAUX Camille	118	Carré K 7ème allée 13ème concession	05/02/1872	1901
59	HOLVECK Paul	884	Carré K 8ème allée 1ère concession	25/02/1911	1939
60	LEINBACH Robert	964	Carré K 8ème allée 2ème concession	04/03/1914	Non connue

Saint-Dié-des-Vosges, le 09 octobre 2025

Le Maire,


Bruno RUSSAINT